

Acte de décès de CHARRADE Marie Agnès [51]

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, et le dix-sept du mois de décembre à onze heures du matin, par-devant nous POUDEVIGNE Alexandre, maire, officier de l'état civil de la commune de Grèzes, arrondissement du Puy (Haute-Loire), ont comparu Jacques BOUARD, âgé de trente-neuf ans, facteur des Postes à Langeac, et BLANCARD Baptiste, âgé de quarante et un ans, fermier à Grèzes, parents de la défunte, lesquels nous ont déclaré que CHARRADE Agnès, veuve de Baptiste BOUARD, née à La Fageolle, domiciliée à Grèzes, fille de CHARRADE Joseph et de CUBISOLLE Anne Marie décédés, ménagère, âgée de soixante-sept ans, est décédée à Grèzes le (6) seize du mois de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix, à sept heures du matin ; et après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

(Signatures : Poudevigne, Bouard, Blancard)